Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 42

Artikel: [Lettre de M. B., de Genève]
Autor: B.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178190

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mais, disons quelques mots des repas dans nos campagnes.

C'est deux ou trois heures du matin. Le coq fait entendre son cri matinal. Le campagnard se lève en sursaut et saute à bas du lit; il faut aller faucher. Pour cela, il ne faut pas être à jeûn, et comme le café ne répondrait pas aux besoins de son estomac, la diligente ménagère a préparé une excellente soupe, tout épaisse de pommes de terres et de légumes... Ah! il me semble en sentir encore le délicieux parfum, et nous vous voyons, lecteur citadin, humer aussi avec nous! C'est que ce n'est pas une soupe... à la française!...

Quand les faucheurs ont, pendant trois ou quatre heures de temps manié la faux, *désendané* l'herbe pour la faire sécher, il est six ou sept heures du matin, et leur estomac vigoureux a déjà digéré sa soupe, aussi attend-il avec plus ou moins d'impatience l'arrivée du second déjeûner, consistant en café au lait et en une appétissante omelette où les œufs ne sont pas épargnés. On s'assied sur l'herbe encore toute brillante de rosée, et les cuilliers et les fourchettes vont leur train. Chacun a sa ration; souvent, cependant, on mange à la gamelle dans le *bidon* traditionnel. Pendant ce temps les oiseaux sifflent leurs plus beaux chants, et la ménagère, qui a déjeûné à la maison, caquette tout son soûl, mais nos travailleurs n'écoutent que d'une oreille : un œil sur leur cuillier et l'autre sur l'herbe qui se fane aux rayons du soleil qui monte majestueux, ils songent à reprendre la faux. Chacun se lève; les *molettes* glissent sur les faux qui sifflent ensuite en cadence sur l'herbe en formant d'épais endins. Aussi travaille-t-on courageusement jusqu'à neuf heures, heure *des dix heures* (*dé dix zhaurè*), qui consistent en pain, fromage, viande salée ou salé, le tout arrosé d'excellente piquette, ne vous en déplaise.

Mais nous avons hâte d'en venir au repas le plus délicieux de la journée, non pas parce que c'est le plus abondant, le plus succulent, mais parce que c'est celui qui a le plus de charmes. Ce repas, c'est le *dîner*, ou, comme on dit à la Côte, *lou goûtâ*, c'est-à-dire *le goûter*.

On le comprend facilement, au milieu de la journée, nos travailleurs sentent déjà bien la fatigue qui les talonne, surtout si le soleil est ardent, et la faim ne parle pas moins. Aussi est-ce avec délices qu'ils s'étendent voluptueusement sous un arbre, au feuillage épais, ou dans un taillis, au bord d'une eau courante, quand c'est possible. Toute la famille est rassemblée : maîtres et ouvriers, mais il n'y a pas de distinction; on n'en admet point et avec raison. Chacun prend la position qui lui convient : *ses aises*, comme on dit. On savoure à loisir tout en jasant, riant, louant ou en critiquant malicieusement la ménagère sur ses talents culinaires. Chacun a faim, chacun est content, parce que le travail est le meilleur des excitants et la plus douce des satisfactions.

Voyez-vous d'ici ce ravissant tableau champêtre? C'est là une idylle dans toute sa pureté et sa naïveté.

(*A suivre.*) A. C.-R.

Qu'est-ce qu'un billion?

S'il n'est personne qui ne sache qu'un billion est la réunion de 1000 millions, il en est peu qui se soient rendu compte de la grandeur d'un tel nombre. Dans une société où il était question de la fortune colossale de l'une des premières maisons de banque de l'Europe, quelqu'un vint à dire : « cette maison roule non-seulement sur des millions, mais sur des billions, et elle peut en disposer de plusieurs. » J'essayai de contredire ce préjugé vulgaire, et demandai à l'un des principaux personnages de la société, qui ne doutait aucunement de la valeur d'un billion : « Combien de temps vous faudrait-il pour compter un billion de francs? » C'est selon, me répondit-il, si je dois compter cette somme en argent ou en or; avec des pièces de 20 fr., je m'engage à être prêt dans une *semaine*, car je compte 100 pièces dans une minute. Eh bien? comptons, lui dis-je, pour faciliter notre travail, comptons notre billion en pièces de 50 francs. Vous comptez 100 pièces par minute, soit 6000 par heure et 96,000 par jour, si vous travaillez sans relâche pendant 16 heures. Vous voyez qu'au bout d'un jour vous aurez compté 4 millions et 800,000 francs. A la fin de la semaine, en y comprenant le dimanche, vous aurez compté 33 millions et 600,000 francs, ce qui est bien loin du billion!

Vous pouvez voir, lui dis-je, en continuant le calcul, que vous n'arriverez au but qu'au bout de 208 jours $^1/_3$, pendant lesquels vous n'aurez pas bronché d'une minute sur les seize heures que vous aurez consacrées à ce travail, car la moindre négligence vous ferait perdre immédiatement quelques milliers de pièces. Et si vous aviez voulu suivre votre inspiration et compter en pièces de 20 fr., vous auriez eu le plaisir d'y consacrer 520 $^5/_6$ jours, soit près de 18 mois, et enfin, si vous eussiez voulu compter le billon en pièces de un franc, vous en auriez vu passer devant vos yeux, et d'une manière continue, pendant 10,416 $^2/_3$ jours, soit pendant plus de 28 ans! Quel vertige!

A ce compte-là, la dette publique de l'Angleterre, qui dépasse 20 millards ou billions de francs (d'après le tableau statistique de M. Alex. Michod), ne pourrait être remboursée par 100 employés, travaillant sans relâche pendant 6 heures par jour et à raison de 100 pièces par minute et au moyen de pièces de 100 fr., qu'au bout de 55 jours, 3 heures et 30 minutes.

Monsieur B., de Genève, à qui nous devons déjà l'intéressant article que nous avons publié sur la *selle de Payerne*, nous communique l'adresse suivante envoyée par quelques fidèles au Bailli de Lausanne, à l'occasion des manifestations qui eurent lieu dans le Pays de Vaud pour célébrer la prise de la Bastille,

manifestations dont nous avons parlé dans notre numéro du 2 septembre. Cette pièce est, croyons-nous, très-peu connue. — Nous remercions vivement M. B. pour sa collaboration, qui nous est des plus précieuses.

ADRESSE Présentée par Députation au SEIGNEUR BAILLIF de Lausanne, le 23 Juillet 1791.

ILLUSTRES, HAUTS PUISSANS ET SOUVERAINS SEIGNEURS

Les Conseils des quatre Paroisses de Lavaux, Vos très soumis et très-fidèles sujets, ayant appris, avec surprise, que plusieurs individus des diverses villes du Pays de Vaud, ont affecté, par des Fêtes publiques les 14 et 15 de Juillet courant, de célébrer l'époque de faits étrangers à ce pays, avec des démonstrations capables de troubler la tranquillité publique, dont les détails n'auront pas manqué d'être mis sous les yeux de VOS EXCELLENCES, prennent humblement la liberté de Les assurer que dans les quatre Paroisses de Lavaux il n'existe aucun esprit de faction, de licence et d'indépendance; qu'au contraire, savourant la liberté dont elles jouissent, et le bonheur de vivre sous Votre sage Gouvernement, non-seulement leur loyauté, fidélité et soumission sont inaltérables, mais qu'ils sont prêts à repousser toute entreprise qui y serait contraire, et à verser jusqu'à la dernière goûte de leur sang, pour défendre l'Etat et le Gouvernement, pour la Prospérité duquel ils font les vœux les plus ardents, ainsi que pour tous les Membres qui le composent.

Les trois filous.

Un paysan menant une chèvre au marché, était monté sur un âne; la chèvre le suivait avec une clochette au cou. Trois filous virent passer cette petite caravane qui excita leur convoitise. — Je gage, dit l'un d'eux, que j'emporterai la chèvre de cet homme sans qu'il s'en doute. — Et moi, dit le second, que je lui subtiliserai l'âne sur lequel il est monté. — Bien malin! dit le troisième. Eh bien! moi je lui soufflerai sa veste et sa culotte, et il me dira: merci!

Le premier voleur suivant le paysan, délie adroitement la clochette du cou de la chèvre, l'attache à la queue de l'âne et se retire avec sa proie. Le paysan sur son âne, entendant toujours la clochette, croyait que la chèvre suivait. Au bout de quelque temps, il se retourne, et ne voyant plus sa bête à cornes, il en demande des nouvelles à tous les passants. Alors le second filou s'approche et lui dit: Je viens de voir, du coin de cette ruelle, un homme avec une chèvre, et qui avait l'air de se sauver. C'était votre bête, apparemment?

Le paysan saute de son âne en priant l'officieux de vouloir bien le lui garder pendant qu'il se mettra aux trousses du ravisseur de sa chèvre. Mais après avoir arpenté bien du terrain, il revient accablé de fatigue et ne trouve plus son âne, avec lequel notre second filou avait décampé. Il contine sa route en se lamentant et passe auprès d'un puits où l'attendait le troisième larron, lequel s'arrachait les cheveux et sanglottait à fendre le cœur.

— Qu'est-ce que c'est que ça? dit notre paysan; avez-vous perdu comme moi un âne et une chèvre? — Belles bêtises que vos animaux, répond l'autre; moi j'ai laissé tomber dans le puits une boîte qui contenait pour 20,000 francs de diamants et 3,000 francs en or. Le propriétaire à qui je la porte dira que je l'ai volée et je serai peut-être pendu! — Pourquoi ne descendez-vous pas dans le puits? dit le paysan. — Ah! c'est que j'ai peur de l'eau, et entre le risque d'être pendu et de me noyer, à coup sûr je préfère encore la chance de la corde. Mais à qui me rapporterait ma boîte, je donnerais volontiers 50 pièces d'or.

Le paysan remercia la Providence qui lui amenait une occasion si favorable de réparer la perte de sa chèvre et de son âne. Il ôte ses habits et dégringole au fond du puits, où il se mit à barbotter de son mieux. Mais il n'y trouve pas de boîte et remonte tout penaud. La culotte et la veste avaient disparu; âne, chèvre et habits, avec les trois larrons, avaient pris autant de routes différentes, et tout cela court encore.

La moralité de l'histoire est qu'il ne faut jamais croire sur parole les gens qu'on ne connaît pas.

(*Etrennes fribourgeoises*).

Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

IV.

« Je ne vous cache pas, dit Bernard, en baissant ses yeux humides, que la fiancée à laquelle j'ai renoncé, sans même la revoir, possédait la moitié de mon cœur; l'autre moitié appartenait à mes chers parents. Mais à Paris déjà, j'ai fait le sacrifice de mes affections, et j'appartiens maintenant à Dieu et à l'Eglise.

« Mon cher enfant, repartit le prêtre, en embrassant le jeune homme, que la volonté de Dieu soit donc faite! vous avez choisi une fiancée plus belle que celle que vous venez de quitter; mais elle est jalouse et veut régner en maîtresse suprême; souvenez-vous de cela! Avez-vous averti vos chers parents de vos desseins? leur avez-vous dit la sainte retraite où vous dirigiez vos pas? » — « Je leur ai fait mes adieux éternels, sans leur indiquer l'endroit où je pensais aller, » répondit Bernard avec un profond soupir. — « Ne voulez-vous pas soulager leur douleur et délivrer leur cœur d'une cruelle inquiétude, en leur faisant passer quelques lignes de votre main, ou m'autorisant à leur écrire? » — « Non, mon père, répondit Bernard après quelques moments de réflexion, il vaut mieux pour eux et pour moi qu'ils ne sachent pas où je suis et ce que je fais. Dieu, qui a guidé mes pas jusqu'ici, les consolera, j'ai déchiré les liens qui m'attachaient au monde, et je ne veux plus les renouer. » — « Sous quel nom voulez-vous que je vous introduise dans notre sainte communauté? » dit l'archidiacre en secouant la main du jeune comte en signe d'une réception cordiale. — « Appelez-moi le clerc Bernard, ou si vous le jugez à propos, inscrivez-moi sous le titre d'un des fiefs de mon père. » « Cela suffit, dit le vieillard, et maintenant venez, pour que je vous fasse donner l'habit de notre saint Ordre, et que je vous présente à mes frères. »

Dès ce moment Bernard appartenait à l'abbaye des chanoines de la ville d'Aoste, d'abord comme simple novice seulement, mais